

Entreprises

Étape 1 : Explorez vos options d'emprunt

Étape 2 : Préparez vos documents d'entreprise

- Acte de constitution
- Dépôt du nom commercial, le cas échéant
- L'original d'une pièce d'identité valide et à jour, avec photo et délivrée par l'État ou les originaux de deux documents valides et à jour provenant de sources indépendantes et fiables, pour au plus 3 signataires autorisés
- Nom, adresse et profession de toutes les personnes possédant une part de 25 % ou plus de votre entreprise
- Deux derniers états financiers de fin d'exercice signés par le(s) propriétaire(s)
- Dernier avis de cotisation d'impôt sur le revenu de l'entreprise
- Deux derniers avis de cotisation et déclarations de revenus personnels de tous les propriétaires de l'entreprise
- Relevés de placement/de dépôt de comptes d'autres institutions financières
- Relevés de comptes bancaires d'autres institutions financières couvrant les trois derniers mois

ET

Pour l'achat d'actifs de l'entreprise (p. ex. véhicule, équipement, terrain) :

- acte de vente/convention d'achat indiquant le prix, le numéro de série/NIV, une description, etc.

ET

Si votre entreprise est en démarrage (en exploitation depuis moins de deux ans), fournissez également :

- plan d'affaires avec projection des revenus sur 24 mois, état des flux de trésorerie et bilan initial
- états financiers intermédiaires et/ou états financiers signés par le(s) propriétaire(s), depuis la fondation

Étape 3 : Communiquez avec nous

- Prenez un rendez-vous avec [votre directeur de comptes, Petites entreprises](#). Veillez à ce que les propriétaires de l'entreprise et les signataires autorisés soient présents au rendez-vous.

ou

- Faites une demande en ligne, si :
 - le chiffre d'affaires de votre entreprise est inférieur à 15 000 000 \$
 - cliquez [ici pour faire une demande en ligne et pour connaître les critères d'admissibilité](#)